

CR Comité E3D – Groupe scolaire des Saverney – lundi 15 mai 2023

Personnes présentes :

Mme RAPENNE (*directrice de l'école maternelle des Saverney*) ; M PERNOLET (*directeur de l'Ecole élémentaire des Saverney*) ; Mme Bolattre (enseignante à l'école maternelle) ; Mme Giraudet (Adjointe aux Affaires Scolaires – Mairie de Fontaine-les-Dijon) ; Frédéric CLEMENT (*papa de Charlotte –CP*) ; M. Curchod (*Papa de Lucas – CP*) ; Macha CHUDANT-REY (*maman de Juliette –CP*)

Excusés : Mme Guerre, M. Eon, Mme Fennani

Présentation de la labélisation « E3D »

= Education Démarche Développement Durable. Inscrite au JO le 24/09 puis déployée depuis 2020 surtout dans les établissements du 2nd degrés. Il s'agit d'un label porté par l'Éducation Nationale, s'inscrivant dans le cadre des « 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU ».

Aujourd'hui l'initiative est portée par la Mairie de Fontaine-les-Dijon, l'Inspection Dijon Ouest, l'UFCV, l'école maternelle et l'école élémentaire des Saverney.

Année de lancement du comité E3D. Des objectifs qui se veulent « modestes ».

Critères de labellisation :

- Mise en place d'un comité de pilotage
- Parler de la démarche en Conseil de l'École
- Impliquer les élèves dans la démarche (*eco-délégués*)
- Mise en place de partenariats spécifiques (*ex : Latitude 21*)
- Cohérence territoriale (*lien avec la Municipalité*)
- Aborder les sujets en classe
- Travailler sur la charte de l'environnement
- Formation des professeurs
- Un partenariat avec le périscolaire
- Tri des déchets dans les classes
- Vigilances portées sur la réduction de dépenses énergétiques (baisser les thermostats des radiateurs, éteindre les lumières...)
- Rechercher la réduction des déchets
- Rechercher des mobilités douces. Aujourd'hui à l'école élémentaire les déplacements pédestres sont généralisés. Utilisation des transports en commun (*cf école et cinéma*).

3 niveaux de labellisation : « Engagement », « Approfondissement », « expert ».

Aujourd'hui il y a 2 démarches séparées : école maternelle / école élémentaire. Volonté de porter une action commune au nom du groupe scolaire.

La labellisation devrait avoir lieu sur la fin de l'année scolaire. Elle sera d'une durée de 3 ans.

Communication spécifique sera réalisée à cette occasion.

Avec cette labellisation, il y a la volonté de donner un cadre, plus de formalisme à des actions déjà menées par les différentes instances. Ces actions visent en 1^{er} lieu à sensibiliser les élèves.

Listes (non exhaustives) des actions déployées ou en cours :

- Cultures potagères, de fleurs, élevages de papillons, d'escargots, de phasmes.
- A l'école maternelle : installation de bacs de tri, interventions de l'association 'Latitude 21', séances de découvertes des petits insectes, tri...
- A l'école primaire : différentes actions autour de la lutte contre la pollution, la réduction des déchets. Des débats en classe. 3 intervention de latitude 21 sur la question de la réduction des déchets. Mise en place d'une signalétique sur les bons gestes à adopter, notamment en classe de CM2. On note une sensibilité marquée des enfants à ces questionnements.
- UFCV : mangeoire à oiseaux, hôtel à insectes, plantations, réductions de déchets liés à la prise des goûters...

Pistes d'actions / réflexions lancées par le comité :

- Mise en place d'un compost alimentaire pour lutter contre la gaspillage alimentaire issue de la cantine du groupe scolaire (estimé à 50 kilos de déchets pour 10 jours en maternelle / 108kilos pour 10 jours en primaire). La Mairie indique que la réglementation rend la démarche problématique mais la mise en place d'une poubelle verte pourra être étudiée. La Mairie indique avoir adhéré à la Ligue de Protection des oiseaux au titre des 3 groupes scolaires de Fontaine. Des actions seront prochainement déployées.
- Proposition de cadeaux plus « Eco responsables » lors de la kermesse de l'école
- Installation d'une « boîte à Dons » à l'extérieur de l'École pour les parents et à l'intérieur de l'école pour les enfants. Cette action pourrait être portée par les éco-délégués l'année scolaire prochaine.
- Reconduction d'une action de type « coup de propre à Fontaine-les-Dijon » et qui pourrait faire l'objet d'un concours / challenge inter-écoles.

Une intervention du Grand Dijon est souhaitée dans le groupe scolaire autour des questions liées au « recyclage / tri de déchets ». Mme CHUDANT-REY propose de trouver l'interlocuteur. A défaut, proposition de faire intervenir les élèves de cours moyen à la maternelle (tutorat).

La prochaine réunion devrait être proposée au comité en novembre 2023

La secrétaire de séance
Mme CHUDANT-REY



La directrice de l'école maternelle
Mme Rapenne



Le directeur de l'école élémentaire
M. Pernolet

